

9.—Crédits affectés à la milice, exercices terminés le 31 mars 1922-1927.

Affectations	1922.	1923.	1924.	1925.	1926.	1927.
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Etat-major.....	372,000	342,000	327,000	301,000	301,000	301,000
Corps des cadets.....	450,000	350,000	450,000	400,000	400,000	400,000
Dépenses imprévues.....	70,000	55,000	30,000	30,000	30,000	30,000
Génie et travaux du génie.....	566,720	531,000	544,210	500,000	566,000	566,000
Magasins militaires.....	527,400	493,500	491,600	390,000	390,000	390,000
Fabriques.....	736,880	442,900	457,890	420,000	420,000	420,000
Milice active temporaire.....	2,325,000	1,770,000	1,883,000	1,610,000	1,710,000	1,660,000
Force permanente.....	6,255,000	5,500,000	5,290,000	4,800,000	4,800,000	4,800,000
Collège Militaire.....	405,000	369,000	365,000	365,000	365,000	365,000
Topographie.....	45,000	45,000	45,000	35,000	35,000	35,000
Transports.....	200,000	200,000	185,000	160,000	160,000	160,000
Total.....	11,953,000	10,098,400	10,068,700	9,011,000	9,177,000	9,127,000
Administration civile.....	673,751	620,737	764,681 ¹	744,555 ¹	726,701 ¹	753,889 ¹
Grand total.....	12,626,751	10,719,137	10,833,381	9,755,555	9,903,701	9,880,889

¹ Ministère de la Défense Nationale.

2.—Service Naval.

Le Service Naval fut englobé dans le ministère de la Défense Nationale par l'effet de la loi de 1922, fusionnant cette administration avec la Milice et l'Aviation.

La marine canadienne et sa réserve sont commandées par le directeur du Service Naval, qui est l'un des membres du Conseil de la Défense. Ses attributions s'étendent sur:

1. Les quartiers généraux d'Ottawa (permanents);
2. La marine canadienne (permanente);
3. La réserve navale canadienne (non permanente);
4. La réserve des volontaires de la marine canadienne (non permanente).

Marine canadienne.—Ses effectifs sont de 74 officiers et 423 sous-officiers et marins, la plupart d'entre eux engagés volontaires pour sept ans. Une partie du personnel de la marine est constituée par des spécialistes et techniciens: artilleurs, torpilleurs, mécaniciens, etc., prêtés par la marine de guerre britannique, ainsi qu'une petite proportion d'anciens sous-officiers de la marine de guerre britannique ayant signé un engagement de deux à cinq ans.

Une partie des officiers de la marine canadienne servent périodiquement à bord des cuirassés, croiseurs légers, etc., de la marine de guerre britannique pour y acquérir l'expérience du commandement à bord de ces unités; en outre, des cours sont organisés à l'usage de certains officiers dans les écoles d'instruction de la flotte, d'où sortent les officiers d'état-major et certains spécialistes: artilleurs, torpilleurs, sans-filistes, etc. Les sous-officiers et marins peuvent également suivre des cours identiques dans des écoles à leur usage.

Les vaisseaux de la marine canadienne sont:

- “Aurora” (croiseur, en réserve);
- “Patriot” (contre-torpilleur, en service);
- “Patrician” (contre-torpilleur, en service)
- “Thiepval” (dragueur de mines, en service);
- “Armentières” (dragueur de mines, en service);
- “Festubert” (dragueur de mines, en service);
- “Ypres” (dragueur de mines, en service);
- Sous-marins C.H. 14 et 15 (en réserve).